

Somme Numérique

Conditions générales d'utilisation du service de Visioconférence de Somme Numérique

Préambule :

Somme Numérique met à disposition des collectivités de la Somme une plateforme de vidéoconférence et de présentation en ligne, hébergée dans son centre de données à Amiens. La solution retenue est BigBlueButton, projet libre recommandé par la Direction Interministérielle du Numérique dans le Socle Interministériel de Logiciels Libres 2020 : <https://sill.etalab.gouv.fr/fr/software?id=196>

Conditions d'utilisation :

- Le service est proposé tel quel, sans garantie de performance ni de disponibilité. Somme Numérique fera toutefois les meilleurs efforts pour assurer le fonctionnement de l'appli.
- La qualité d'utilisation d'un service de vidéoconférence dépend :
 - Du bon fonctionnement du navigateur internet (essayer plusieurs navigateurs) ;
 - Du bon fonctionnement du réseau de Somme Numérique ;
 - De la qualité du réseau internet de chaque utilisateur (fibre, adsl, 4G...) ;
 - De la charge de l'application (du nombre de collectivités utilisant simultanément le système).
- Les utilisateurs sont réputés connaître, respecter et transmettre les règles d'utilisation suivantes :
 - Il est conseillé de désactiver les micros lorsqu'il est inutile de prendre la parole ;
 - Il est conseillé de désactiver les caméras lorsqu'il est inutile d'être vu (si pas de prise de parole par ex...) ;
 - Il est fortement conseillé de faire des essais avant les premières conférences afin de se familiariser avec l'utilisation (étapes, interface...) ;
 - Il est obligatoire d'informer les participants en cas d'enregistrement.
- Ouverture des comptes :
 - La collectivité adresse à Somme Numérique une liste d'adresses de courrier électronique correspondante aux comptes à créer, chaque compte bénéficiant d'une salle de réunion

virtuelle. Le premier compte de chaque collectivité est gratuit, les autres comptes factures selon la grille tarifaire de Somme Numérique ;

- La collectivité désignera **un agent référent qui sera contacté par Somme Numérique afin de suivre une formation préalable obligatoire pour que la collectivité puisse utiliser l'outil ;**
- Cet agent sera l'interlocuteur unique de Somme Numérique pour toute question concernant ce service ;
- Si d'autres agents le souhaitent, ils pourront aussi recevoir une formation à distance par Somme Numérique, à condition que cette formation soit faite en groupe de plusieurs personnes, et selon nos tarifs de formation en vigueur ;
- Un support à l'utilisation est offert par Somme Numérique. Ce support est disponible du Lundi au Vendredi de 8h00 à 17h00 en contactant l'adresse mail suivante : m.noe@sommenumerique.fr
- Les utilisateurs s'engagent à ne pas tenir sur cette plateforme de propos contraires à la loi ;
- Les utilisateurs s'engagent à ne pas transmettre de contenus manifestement illégaux à l'aide de cette plateforme ;
- Somme Numérique se réserve le droit de fermer tout accès, si cela est nécessaire pour maintenir le fonctionnement global de la plateforme, ou pour mettre fin à des actions ne respectant pas ces CGU.

Politique de confidentialité :

- Enregistrement des séances :

- Chaque propriétaire de salle est seul responsable des enregistrements de sa salle, de leur conservation en dehors du système informatique de Somme Numérique, et de la bonne information des participants à ce sujet ;
- Somme Numérique n'accédera jamais aux enregistrements de séances ;
- Les enregistrements sont conservés sept jours calendaires sur les serveurs de Somme Numérique avant d'être automatiquement détruits ;
- Les enregistrements peuvent être sauvegardés par le propriétaire de la salle dans laquelle ils ont été opérés, et lui seul. Ils passent dès lors sous sa seule et entière responsabilité, autant dans leur utilisation que dans la durée de leur conservation.

-Collecte de données :

- Somme Numérique recueillera des informations lors de l'ouverture d'un compte, faisant l'objet d'un traitement informatique par Somme Numérique, sis au 43 Avenue d'Italie 80090 Amiens, pour assurer l'établissement du contrat, ainsi que son éventuelle facturation. Ces données sont conservées pour toute la durée du contrat, et un an au terme de celui-ci.
- Somme Numérique recueillera des informations lors de l'utilisation du service, faisant l'objet d'un traitement informatique par Somme Numérique, sis au 43 Avenue d'Italie 80090 Amiens, pour vérifier le bon fonctionnement du service, prévoir ses évolutions et établir des statistiques anonymes d'utilisation. Ces données sont anonymisées dès leur collecte, et pourront donc être conservées sans limitation de durée.
- Somme Numérique a désigné l'ADICO, sise 5 rue Jean Monnet à Beauvais (60000), en qualité de déléguée à la protection des données.
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement, ainsi qu'à la portabilité de ces données. Le droit d'opposition ne s'applique pas à l'exécution du contrat. Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur

le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre ~~délegue à la protection des~~ données à l'adresse suivante : contact@adico.fr

- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Adoptez de bons réflexes en matière de mots de passe : choisissez une combinaison complexe, différente pour chaque logiciel/site/application, renouvelez régulièrement vos mots de passe (6 mois idéalement), ne les communiquez jamais en clair et ne les écrivez jamais sur un support apparent ou facile d'accès. Un mot de passe doit être individuel et confidentiel.

Pour la mise en place d'une politique de mot de passe, référez vous à la Délibération n° 2017-012 du 19 janvier 2017 portant adoption d'une recommandation relative aux mots de passe :

"Si l'authentification repose uniquement sur un identifiant et un mot de passe, la commission considère que :

1. *la taille du mot de passe doit être au minimum de 12 caractères ;*
2. *le mot de passe doit comprendre des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux."*